

PROJET DE SECTEUR 2019-2020

SECTEUR DES COLLEGIENS

*Ecole régionale du Premier Degré
2, rue du Wickenfeld
BP 67026 STRASBOURG Cedex*

Sommaire

1. *Présentation du secteur collégien*
 - 1.1 *Composition du secteur*
 - 1.2 *Géographie du secteur*
 - 1.3 *Niveau scolaire*
 - 1.4 *Problématique générale et récurrente*

2. *Observation et diagnostic des éducateurs*

3. *Objectifs et moyens mis en oeuvre*
 - 3.1 *Apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté.*
 - 3.2 *Respect des choix personnels et des responsabilités individuelles.*
 - 3.3 *Organisation des apprentissages ; apprendre à apprendre.*

4. *Actions spécifiques*
 - 4.1 *Projet d'éducation à la santé*
 - 4.2 *Projet d'éducation à la citoyenneté*
 - 4.3 *S'occuper de manière autonome, vivre ensemble et s'approprier son lieu de vie*
 - 4.4 *Projet de développement de l'outil informatique*

Secteur Collège

I. Présentation du secteur collégien

Au sein de l'ERPD, le secteur collégien présente plusieurs aspects spécifiques :

1.1. Composition du secteur

Il est composé de 31 élèves dont 16 filles et 15 garçons.

Il regroupe des élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

1.2. Géographie du secteur

Le secteur est très grand et éclaté. Il est composé de deux parties de part et d'autre de l'escalier (un secteur filles et un secteur garçons). Chaque partie du secteur se compose d'une salle d'eau, de toilettes et des chambres.

Deux salles du secteur sont destinées à l'étude.

Il existe également deux salles informatiques avec une bibliothèque, un foyer équipé d'une télévision, d'un rétroprojecteur, de canapés et d'une console de jeux (Wii). Au rez-de chaussée, les collégiens disposent aussi d'un foyer avec une bibliothèque, un ordinateur et un console de jeux (PlayStation).

A noter que la cuisine pédagogique se trouve également à l'extrémité du secteur.

1.3. Niveau scolaire

Les élèves sont scolarisés en dehors de l'internat au collège du Stockfeld qui bénéficie du programme « ambition réussite ». La plupart des élèves présentent des difficultés scolaires et une partie a un an, voire deux ans de retard dans son cursus.

Cette année, le secteur compte 4 élèves de SEGPA. Il y a également un enfant en ULIS.

La répartition dans les différents niveaux est la suivante :

	Nombre d'enfants	Nombre d'enfants ayant au moins une année de retard
Classe de 6^{ème}	11+ 1 ULIS	5
Classe de 5^{ème}	7	0
Classe de 4^{ème}	6+ 3 SEGPA	2
Classe de 3^{ème}	3 et 1 SEGPA	2

1.4. Comportements

Issus de familles en difficultés (quelquefois passagères), les enfants présents à l'ERPD manquent souvent de repères, de structures et ont des difficultés à respecter les règles et les personnes. S'ajoute à cela des problèmes liés à l'adolescence (identité, construction de soi, défi de l'adulte, confiance...). La plupart présente donc un comportement difficile et variable : ils ont du mal à accepter les contraintes liées à la vie de groupe et au règlement intérieur.

Au vu des caractéristiques du secteur, les besoins sont d'ordre divers :

- besoin de structures, de règles, de références
- besoin d'écoute et d'attention de la part des adultes
- besoin de reconnaissance, de responsabilisation
- besoin d'un suivi scolaire important
- besoin de s'intégrer au groupe
- besoin de se sentir en sécurité, concerné et intégré à la vie de l'internat
- besoin de sortir de la structure de l'internat par moments
- besoin de s'ouvrir sur diverses activités (sport, travaux manuels, jeux, lecture, ...) tant au niveau sportif que culturel ;

2. Observation et diagnostic des éducateurs.

Après observation des enfants sur les premières semaines il se dégage les constats suivants :

- Le groupe de collégiens est constitué d'une moitié de nouveaux élèves. Beaucoup connaissaient déjà le fonctionnement des ceintures. Cette année, le dortoir compte plus de 6^e, ils sont moins autonomes et plus immatures. Le groupe est de manière général plus agité.
- Le réfectoire est un lieu dans lequel le groupe est plutôt agité.
- Au vu du nombre d'enfants présents sur le temps de soirée au dortoir, il semble important de proposer des activités variées et des lieux où les adolescents pourraient s'occuper en autonomie afin d'éviter l'ennui et les débordements qui en découleraient. 3 éducateurs tous les soirs au secteur collégien semble une nécessité.
- Sur un plan scolaire, les élèves ont pris dès le début de l'année scolaire de bonnes habitudes de travail pour certains et d'autres ne saisissent pas l'intérêt du temps d'étude.
- La mixité est encadrée et réduite au temps avant le repas afin de laisser l'espace et l'intimité dont chacun a besoin.
- Le conseil ceinture a été remanié et proposé en soirée (et non plus au moment du conseil) ce qui permet de passer plus de temps sur les cas d'élèves et permettre à chacun de s'exprimer. Il prend ainsi plus de sens pour les enfants et les adultes. Les engagements sont définis en fonction des difficultés et remarques des personnes présentes au moment du conseil.
- Les activités extérieures semblent nécessaires pour permettre aux enfants de se défouler avant le coucher.
- Quelques élèves du secteur ont tendance à beaucoup se moquer, embêter régulièrement leurs camarades. Beaucoup d'enfants parlent de harcèlement.
- Beaucoup d'élèves du secteur sont inscrits aux activités proposées entre 12h et 13h30 : chorale, UNSS, pratique instrumentale.

3. Objectifs et moyens mis en œuvre

« Permettre au jeune de se construire en tant qu'individu autonome et le rendre responsable de ses actions, tout en mettant en place un cadre rigoureux »

3.1 Apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté. (socle commun domaine 3)

Objectif : amener les jeunes à participer à d'éventuelles évolutions des règles et du mode de fonctionnement du secteur.

Moyen : un temps de parole leur est laissé pour faire des propositions d'action et d'amendement pour améliorer le système lors du conseil hebdomadaire. Les élèves assurent eux-mêmes le déroulement du conseil en tenant différents rôles de façon autonome.

Objectif : responsabiliser les jeunes face à leurs actes.

Moyen 1 : à partir des règles établies en début d'année et connues de tous, ils sont prévenus des sanctions encourues. En cas de non-respect, ils seront amenés à assumer leurs actes et réparer, si possible, leur faute. Dans la mesure du possible, les éducateurs essayent de mettre en place des TIG.

Moyen 2 : Lors des deux conseils les jeunes peuvent exprimer leurs désaccords et régler leurs conflits dans un moment sécurisé et encadré.

Objectif : responsabiliser les jeunes dans leurs déplacements.

Moyen : les « ceintures vertes, bleues et noires » seront autorisées à se déplacer seules pour aller au collège et à rejoindre l'internat sans être accompagné d'un éducateur, ils sont également autorisés à se rendre seul au foyer ou dans la cour toute la journée.

Objectif : Responsabiliser et investir les enfants dans le fonctionnement du secteur et dans la vie du groupe.

Moyen 1 : Augmenter le nombre de métiers

Moyen 2 : Proposer une rémunération des métiers qui valorise leur investissement pour le bon fonctionnement du dortoir. Organiser toutes les semaines un marché pour dépenser l'argent gagné virtuellement.

Moyen 3 : Aménagement des lieux de vie « à la charge » des enfants.

3.2 Respect des choix personnels et des responsabilités individuelles. (socle commun domaine 3)

Objectif : amener les jeunes à s'écouter les uns les autres en respectant les temps de parole de chacun.

Moyens : Leur confier au maximum la gestion du conseil hebdomadaire en nommant un président de séance et des secrétaires. Les éducateurs prendront le plus de recul possible. Le temps de conseil est un temps ritualisé, les enfants prennent des habitudes : demande la parole en levant la main, attendent d'être interrogé..

Objectif : favoriser la parole et la non-violence dans la résolution des conflits.

Moyen : le conseil est un lieu privilégié pour régler les conflits par la parole (partie problème à régler/critique). Lors du conseil ceinture, ils sont également amenés à expliquer leurs désaccords par rapport à des comportements et attitudes généraux. Les éducateurs seront disponibles à tout moment pour intervenir lors d'un différend et proposer la médiation. Nous encourageons également les élèves à résoudre certains conflits en autonomie avec leurs pairs. Les violences physiques seront sévèrement sanctionnées.

Objectif : lutter contre toute forme de harcèlement

Moyen 1 : Nommer des « ambassadeurs » au sein du groupe, élèves ayant une position de transmetteur de valeurs et d'informations aux adultes lorsqu'un élève est en danger.

Moyen 2 : Formation des éducateurs (FIL/FTP)

Moyen 3 : Mener des actions tout au long de l'année pour les sensibiliser (ciné débat, jeux, semaine de lutte contre le harcèlement...)

Moyen 4 : Mise en place d'une fiche harcèlement.

3.3 Organisation des apprentissages ; apprendre à apprendre. (socle commun domaine 2)

Assurer l'équité scolaire par un parcours personnel de réussite pour chaque élève. (axe 2 Proj. Acad.)

« Favoriser une scolarité réussie en personnalisant les parcours scolaires et en renforçant les dispositifs d'aide »

Pour ce faire chaque enseignant assurera la mise en place d'une fiche individuelle de suivi pour les élèves dont il est référent.

Objectif : permettre aux élèves de faire leurs devoirs dans des conditions favorables.

Moyen : une heure d'étude est imposée aux élèves tous les jours. Chaque éducateur prend en charge le groupe d'élèves dont il est référent dans une salle à part. Les enfants sont, autant que possible, regroupés par classe.

Objectif : apporter une aide individuelle à chaque élève.

Moyen 1 : l'étude est assurée tous les jours par le même éducateur, ce qui favorise le suivi de l'élève. Lorsque les devoirs sont terminés l'éducateur pourra proposer une aide spécifique adaptée aux besoins de chacun : révision, soutien, approfondissement.

Moyen 2 : Elargissement de la plage d'accueil (à partir de 15h45) au secteur pour permettre aux enfants d'avoir un temps d'aide individuel, ils sont plus libres de choisir de faire leurs devoirs plus tôt.

Moyen 3 : Un éducateur (poste de jour) est cette année dédié à la remédiation. Il accueille des élèves seul ou par deux pour travailler les notions et compétences qui ne sont pas acquises.

Moyen 4 : Mise en place de suivi orthophoniste pour les élèves qui en ont besoin.

Objectif : favoriser le travail personnel et redonner le goût de l'effort.

Moyen : le travail scolaire est valorisé, les collégiens peuvent obtenir deux « bonus » par étude. L'enseignant veillera à mettre l'enfant en situation de réussite afin de retrouver « l'estime de soi ».

Objectif : assurer une liaison efficace entre le collège, l'internat et la famille

Moyen 1 : Une réunion d'une heure par semaine les mardis matins avec les CPE et le directeur des SEGPA a été mise en place.

Moyen 2 : Chaque éducateur assiste aux conseils de classe des enfants dont il est le référent. Chaque éducateur rencontre les professeurs principaux des élèves dont il est référent.

Moyen 3 : Mise en place d'un cahier de liaison dans lequel chaque semaine les parents reçoivent un bilan. La famille peut également utiliser ce cahier pour transmettre des informations aux éducateurs.

4. Actions spécifiques

4.1 Projet d'éducation à la santé (socle commun domaine 3)

Constat/Besoin:

- Beaucoup d'élèves du groupe passent un temps considérable sur les écrans (téléphones, ordinateurs, consoles) → Sédentarité d'une partie du groupe.
- Dans cette tranche d'âge, les jeunes peuvent avoir un rapport conflictuel à leur corps, en pleine transformation. Une pratique sportive régulière contribue à améliorer l'image que ces adolescents ont d'eux-mêmes, on veillera à valoriser leur réussite et à leur donner le goût de l'effort.
- Rapport à la nourriture particulier. Ils se battent pour la nourriture au réfectoire, ont un consommation de sucre excessive...

Objectifs :

- L'acquisition de savoir-faire pour pratiquer une activité sportive à visée hygiénique sans risque et ce tout au long de la vie.
- Lutter contre la sédentarité et en connaître les dangers.
- Permettre aux élèves de faire l'expérience et de reconnaître l'utilité de la règle dans la pratique des sports collectifs pour en faciliter le transfert dans la vie en société.
- Porter de nombreuses valeurs éducatives comme la discipline, la patience, la concentration, le respect de l'autre, l'esprit d'équipe et d'entraide, le culte de l'effort et de la persévérance, l'esprit d'équipe et la prise de décision.
- Servir d'exutoire après les longues journées statiques au collège. Cela contribue sans nul doute à apaiser les plus agités du secteur.
- Acquérir des connaissances par rapport aux aliments et aux besoins d'un adolescent.

Moyens :

- Sensibiliser par des affichages et des actions aux dangers de « la consommation » des écrans.
- Mettre en œuvre des diplômes sur 3 niveaux (or, argent, bronze) dans plusieurs activités sportives. L'élève pourra tout au long de sa scolarité à l'internat obtenir les diplômes qui étofferont son portefeuille de compétences et qui attesteront de son niveau de pratique.
- Mettre en place un club de sport les lundis et mercredis soirs de 19h30 à 20h15 que les élèves s'engagent à suivre.
- Cycle de trois sorties à la piscine.
- Inciter les enfants à participer aux activités au CLJ.
- Sensibilisation sur la qualité de l'échauffement, la gestion de l'effort, l'économie et l'effort du geste, l'importance de l'étirement.

- Sensibiliser les élèves à la pratique d'un sport de haut niveau en les emmenant voir des matchs pro de basketball, football, tennis, etc... Création d'un portefeuille spectacle sportif : j'ai vu (coller le billet), j'ai aimé, je n'ai pas aimé.
- Favoriser les inscriptions à l'UNSS au collège et inciter les élèves à s'inscrire dans des clubs le week end.
- Proposer des temps de cuisine en groupe durant lesquels les élèves produisent leurs repas avec des produits frais et cuisinés.
- Fabriquer soi-même les goûters.

4.2 Projet d'éducation à la citoyenneté (socle commun domaine 3)

Constat/besoins : Dans les échanges quotidiens entre collégiens nous constatons au sein du secteur un grand nombre d'incivilités (succession de petits incidents, insolence, gestes déplacés, intimidations, propos sexistes et racistes, intolérance...). Lorsqu'on les interroge, ils répondent bien souvent : « Non, c'est pour rire, tout le monde le fait, c'est normal. »
La vie à l'internat est régulièrement ponctuée d'épisodes de familiarités, d'incivilités dont les collégiens ne voient pas toujours les désagréments et les atteintes qu'ils peuvent avoir sur leurs pairs.

Objectifs :

- Améliorer la qualité de vie et la communication entre tous les acteurs de l'établissement.
- Développer l'esprit d'équipe et sensibiliser au respect.
- Etablir un climat sain et agréable pour tous dans l'établissement.

Moyens :

- Elargir la réflexion à des problématiques civiques. Visionnage de vidéos courtes ou de films, suivies de débats hebdomadaires ponctuels en soirée pour un groupe d'élèves.
- Travailler en association avec Les Restos du Cœur sur la sensibilisation au gaspillage alimentaire. En parallèle proposer des ateliers de confection de gâteaux et autre et les distribuer à l'association. Possibilité de travailler avec d'autres associations (l'Abbé Pierre, Emmaüs, CARITAS etc...)
- En partenariat avec le DEUST « Sport et Réinsertion sociale », reconduire l'intervention des jeunes étudiants en soirée sur le temps libre.
- Mise en place d'un dispositif de lutte contre le harcèlement.

4.3 S'occuper de manière autonome, vivre ensemble et s'appropriier son lieu de vie

Constat/besoins : Certains collégiens ont du mal à trouver comment s'occuper lors de moments libres au secteur. Ils ne veulent pas nécessairement participer à une activité proposée par un

éducateur mais se plaignent de s'ennuyer. Ils n'ont pas nécessairement le réflexe de lancer une activité ludique par eux-mêmes et méconnaissent les jeux de société usuels.

Objectifs :

- Découvrir des jeux nouveaux et pouvoir les mettre en oeuvre de manière autonome
- S'engager dans une activité collective en respectant des règles et des tours de jeu.
- Communiquer positivement avec autrui.

Moyens :

- Création d'une ludothèque au sein du secteur.
- Proposition de soirées découvertes pour les (nouveaux) jeux disponibles au secteur.
- Mise en œuvre de jeux de rôle en grand groupe (Loup Garou)
- Aménagement de plusieurs espaces au sein du foyer (lecture, jeu, film, console), un espace de vie pensé et aménagé par les collégiens eux-même.
- Organisation de soirée jeux à partir de novembre les mardis et jeudis de 20h45 à 21h15.

4.4 Projet développement de l'outil informatique. (socle commun domaines 1 et 2)

Constat/besoins : Les ressources informatiques à disposition sont encore sous employées et parfois inadaptées. Les jeunes végètent souvent sur internet et sont rarement connectés sur des sites à contenu intéressant ou riche culturellement. Besoin évident d'un plan de formation ciblé en rapport à l'usage d'internet, la formation à la cyber-citoyenneté, prévenir les risques liés aux réseaux sociaux.

Nécessité d'utiliser le support informatique au sein même du secteur collégien pour favoriser un travail en autonomie efficace et adapté aux difficultés de l'élève dans le cadre de l'heure d'étude quotidienne.

La « fracture numérique » dont souffrent principalement les catégories les plus modestes de la population française, impacte par extension une partie du public accueilli au secteur. Ainsi un bon nombre d'élève a besoin de ne pas perdre pied avec les technologies de l'information et de la communication.

Les élèves expriment également le besoin d'avoir un temps pour jouer à des jeux vidéo en soirée. Un accès en autonomie conditionné par l'obtention d'un certain niveau de ceinture créera une forte motivation supplémentaire pour faire adhérer les internes au système de droits et devoirs mis en place.

Objectifs :

- Affiner la différenciation de l'aide en étude. Utiliser l'outil informatique pour faciliter la remédiation des lacunes, la révision de cours, les travaux d'application de notions

spécifiques, permettre une préparation plus efficace aux tests communs et épreuves nationale du brevet.

- Favoriser l'auto-évaluation et un suivi plus rigoureux des progrès individuels à l'aide de logiciels et sites conçus pour le travail en autonomie.
- Susciter une forte adhésion des internes au système de droits et devoirs mis en place et renforcer la cohésion du groupe.

Moyens :

- Créer un compte individuel pour chaque collégien sur les sites de soutien en français et mathématiques tel que *Labomep* et de préparation au DNB pour ceux en classe de 3ème. Créer un compte pour chaque éducateur dans le but de superviser le travail et les progrès effectués par les élèves dont il est le référent.
- Renforcer la communication avec l'équipe enseignante du collège du Stockfeld.
- Sensibilisation sur l'usage des réseaux sociaux et le cyber harcèlement avec l'infirmière scolaire.
- Production du DVD du spectacle de Noël par les élèves, de la réalisation au montage final. Initiation aux techniques de réalisation et d'édition.
- Dans les salles informatiques du secteur ainsi que sur les tablettes, proposer un éventail de jeux en réseau local et/ou sur internet, axés notamment sur la réflexion, la gestion de ressources, l'économie et permettant de développer des conduites stratégiques, la coopération/opposition symbolique avec d'autres joueurs du secteur et dans le monde, d'affiner la justesse de prises de décision en temps réel. L'équipe veillera à installer un panel de jeux exempt de violence et adapté à l'âge des joueurs.
- Utilisation de « mon bureau numérique » pour les devoirs et la communication avec le collège.
- Utilisation de l'outil informatique pour les enfants qui éprouvent des difficultés dans la rédaction/le passage à l'écrit.